

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE Procès-verbal N° 2 Réunion du 10 février 2020



Président	Dominique LEDOS
Secrétaire de Séance	

Dominique LEDOS	Présent	Pauline DROUIN	Excusé
André GOUSSÉ	Présent	Mathieu DUVEAU	Excusé
Stéphane MARANDEAU	Présent	David MERRIEN	Présent
Frédéric MICHIELS	Présent	Meddy CHAUVINEAU	Présent

Séance ouverte à 19h00 par Dominique LEDOS

1. Informations sur les Commissions Régionales de Promotion à l'Arbitrage

La CRPA du 13 janvier a été annulée par manque de participants et aucune autre réunion n'est à ce jour programmée.

Aucune proposition descendante n'est faite vers les CDPA.

La CDPA 72 décide donc d'engager ses propres actions.

D. LEDOS informe les participants de la fin de la mission de Sébastien DENIS auprès de la ligue.

2. Procès-Verbal de la CDPA du 12 novembre 2019 :

P.V. Adopté à l'unanimité.

3. Situation de l'arbitrage dans le District 72 (évolution 2019/2020 ?)

Un premier bilan est prévu en février 2020.

21 clubs sont en infraction au Statut de l'arbitrage.

4. Suivi du Plan d'Action :

Suite à la CDPA du 12 novembre 2019 :

- Les référents désignés ont été identifiés
- Les clubs ont reçu le guide du référent et ont été relancés pour désigner leur référent en arbitrage
- Les documents et film sur le référent ont été mis sur le site du district
- Les référents reçoivent une copie des courriers envoyés aux arbitres

Lors des résultats des formations des arbitres, les référents sont réunis pour un échange sur leur rôle.

Une intervention lors du challenge LACROIX-COUTANT est compliquée à organiser. Cette action est abandonnée par la commission.

L'action pour la finale des coupes U11 (15/05/2020) et U13 (25/04/2020) a fait l'objet d'un échange pendant la commission.

La comparaison avec les autres CDPA n'a pu se faire à cause de l'annulation de la CRPA.

La formation ou sensibilisation des référents a fait l'objet d'un échange pendant la commission.

L'affectation des arbitres féminines débutantes sur des matchs de féminine est difficile sans championnat féminin à 11 en district. L'action est abandonnée.

5. Retour sur les communications :

Les participants ne savent pas dire si les clubs ont bien lu les informations circulant autour du référent car ils n'ont pas de retour.

6. Point sur les clubs en infraction et arbitres en retard de matchs :

Une projection sera réalisée en février sur la base des données du moment. La CDPA sera informée des clubs en infraction et des arbitres qui risquent de ne pas faire leur quota.

7. Actions 2020

Suivi des référents :

Une extraction sera faite dans Foot 2000 pour voir l'évolution des désignations.
Les clubs sans référent seront relancés.

Finale des coupes U11 (15/05/2020) et U13 (25/04/2020)

Chaque club qualifié pour la finale désignera un jeune U15 à U18 pour participer à l'arbitrage des finales. Un bonus sera octroyé aux clubs qui répondront à l'action. Le règlement sera rédigé avec Meddy. Ce jeune ne doit pas être un arbitre officiel, l'objectif étant de faire découvrir l'arbitrage. Les référents des clubs qualifiés seront invités et une rencontre entre les référents et la CDPA sera organisée le midi pour échange.

Sensibilisation des référents

Des réunions de clubs par secteur seront organisées. La commission propose 3 secteurs :

- Le Mans et environ
- Sarthe est
- Sarthe Ouest

Une première réunion est proposée le 27 avril 2020 au district avec les clubs du Mans et des environs (sous couvert de l'accord du Comité Directeur du D72). Deux thèmes seront abordés :

- L'arbitrage avec la CDPA
 - Rôle du référent, situation des clubs, recrutement, fidélisation
 - Regard sur l'arbitrage
 - Candidat type (sportif, relationnel, description claire par écrit d'une situation, ...)
 - Questions réponses
 - Opération joueurs à la touche (bilan, objectif)
 - ...
- Le projet éducatif
 - ...
- Un support sera préparé entre Meddy CHAUVINEAU et Dominique LEDOS pour partage en CDPA

Fiche « devenir arbitre » district 72

En partant de la fiche du PEF, une fiche « devenir arbitre » sera préparée aux couleurs du district pour faciliter le contact du référent en arbitrage par des candidats ou pour des demandes de renseignement sur l'arbitrage. La fiche permettra d'afficher les coordonnées du référent et sera à compléter pour les prises de contact.

Cette fiche sera publiée sur le site du district et envoyée à tous les clubs pour affichage dans leurs locaux.

8. Tour de table

Pas de complément

9. Conclusion


Relevé de décisions

Action	Responsables	Objectif
Comparer les présentations aux autres districts	D. Ledos	Selon date CRPA
Liste des référents	Meddy et Amélie	Fin février 2020
Relance clubs sans référent	CDPA	Mars 2020
Sensibilisation des référents	CDPA	1 ^{ère} réunion le 27 avril
Préparation action CDPA aux finales U11 U13	CDPA	Mars 2020
Fiche devenir arbitre	Meddy & D. LEDOS	Mars 2020

Prochaine réunion : LUNDI 27 AVRIL 2020 19H au District avec les clubs du Mans et des environs. (sous réserve de l'accord du Comité Directeur du D72)

Une CDPA sera organisée au préalable pour préparer cette sensibilisation.

Le Président du District
Franck PLOUSE.



Le Président de la commission
Dominique LEDOS

